

CONTRAT DE LOCATION POUR LE SOUTIEN DES ÉCOLES SÉPARÉES

Un contrat de location d'école séparée permet aux personnes qui sont conjointement propriétaire ou locataire d'un bien de désigner un soutien à un conseil scolaire donné, lorsque les propriétaires ou locataires soutiennent généralement un conseil scolaire différent. Le contrat de location d'école séparée donne le droit au copropriétaire ou au colocataire admissible de désigner le soutien scolaire soutenu par l'impôt à l'autre propriétaire ou locataire. Pour les biens résidentiels occupés par des locataires, la préférence de soutien scolaire des locataires l'emporte sur celle du propriétaire. Le présent bail constitue une entente entre les propriétaires ou les locataires sur le bien indiqué ci-dessous ET NON sur le conseil scolaire.

LE PRÉSENT CONTRAT est signé ce _____ jour du mois de _____
20 ____.

Pour le conseil scolaire privilégié du bien _____

CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES FORMULES ABRÉGÉES DE BAUX

Je/Nous, (bailleur/bailleurs) _____

Nom de famille

Prénom

Nom de famille

Prénom

par la présente, consens/consentons avec

Nom de famille

Prénom

à louer les locaux connus sous le nom de _____

Adresse du bien

Dans la ville, le village ou le canton de _____ situé dans le
comté de _____, ci-après dénommé « le locataire », pour une durée d'un an
(1) qui est comptée à partir du _____ jour du mois de _____ 20 __, renouvelable
automatiquement pour 20 périodes successives supplémentaires, À CONDITION TOUTEFOIS QUE le présent bail
puisse être résilié moyennant un préavis écrit de 30 jours donné par la partie concernée.

LES PARTIES conviennent que le SEUL but de ce bail est de permettre au bien indiqué ci-dessus d'être évalué pour
le soutien du conseil scolaire privilégié.

SIGNÉ, SCELLÉ ET DÉLIVRÉ en présence de

(Signature du témoin)

X

(Signature du bailleur)

(Signature du témoin)

X

(Signature du bailleur)

Numéro du rôle : _____

(Numéro à dix-neuf chiffres figurant sur l'avis d'évaluation foncière)